



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° TUEC - 9 -  
SÉANCE N° 523 DU 26 SEPTEMBRE 2023

### ACQUISITION D'UNE BANDE DE TERRAIN SITUÉE 9B RUE DE LA TUILERIE À THÉVALLES AUPRÈS DE MONSIEUR ET MADAME PANNIER GABRIEL

À la date mentionnée ci-dessus, le Conseil municipal, légalement convoqué le 19 septembre 2023, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures zéro minute, dans la salle de l'Hôtel de Ville de Laval, sous la Présidence de Monsieur Florian Bercault, maire.

#### Étaient présents

Florian Bercault, maire, Bruno Bertier, Isabelle Eymon, Georges Poirier, Marjorie François, Patrice Morin, Marie-Laure Le Mée Clavreul, Camille Pétron, Antoine Caplan, Christine Droguet, Geoffrey Begon, Céline Loiseau, adjoints, Béatrice Ferron, Michel Neveu, Marie Boisgontier, Solange Bruneau, Éric Paris, Georges Hoyaux, Catherine Roy, Jonathan Guilemin (à partir de 19 h 09), Guillaume Agostino, Kamel Ogbi, Paul Le Gal-Huaumé, James Charbonnier, Chantal Grandière, Pierrick Guesné (jusqu'à 20 h 34), Samia Soultani, Vincent d'Agostino et Lucile Perin, conseillers municipaux.

#### Étaient représentés

Bruno Flécharde a donné pouvoir à Marie Boisgontier, Geneviève Pham-Sigmann a donné pouvoir à Isabelle Eymon, Laurent Paviot a donné pouvoir à Bruno Bertier, Nadège Davoust a donné pouvoir à Geoffrey Begon, Caroline Garnier a donné pouvoir à Georges Poirier, Sébastien Buron a donné pouvoir à Christine Droguet, Jonathan Guilemin a donné pouvoir à Kamel Ogbi (jusqu'à 19 h 09), Rihaoui Chanfi a donné pouvoir à Guillaume Agostino, Ludivine Leduc a donné pouvoir à Marie-Laure Le Mée Clavreul, Noémie Coquereau a donné pouvoir à Patrice Morin, Lucie Chauvelier a donné pouvoir à Céline Loiseau, Didier Pillon a donné pouvoir à Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul a donné pouvoir à Samia Soultani, Pierrick Guesné a donné pouvoir à Vincent d'Agostino (à partir de 20 h 34) et Henri Renié a donné pouvoir à Lucile Perin.

#### Était absente

Gwendoline Galou, conseillère municipale.

Georges Poirier et Lucile Perin sont désignés secrétaires.

Liste des délibérations affichée et mise en ligne le : 28 septembre 2023

CONSEIL MUNICIPAL DE LAVAL DU 26 SEPTEMBRE 2023

ACQUISITION D'UNE BANDE DE TERRAIN SITUÉE 9B RUE DE LA TUILERIE  
À THÉVALLES AUPRÈS DE MONSIEUR ET MADAME PANNIER GABRIEL

Rapporteur : Isabelle Eymon

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2121-29 et L2241-1,

Vu le code général de la propriété des personnes publiques et notamment les articles L1111-1 et L3211-14,

Considérant que la ville de Laval a, depuis plusieurs années, un projet d'aménagement de la voirie sur la rue de la Tuilerie à Thévalles,

Qu'il existe un réel besoin d'amélioration des conditions de sécurité des piétons sur cette rue relativement étroite,

Que Monsieur et Madame Pannier Gabriel, propriétaires de la parcelle cadastrée section BM numéro 250, ont répondu favorablement à la proposition d'acquisition, par la ville de Laval, d'une bande de terrain de 5 m<sup>2</sup> environ,

Sur proposition de la commission transition urbaine, écologique et commerciale,

DÉLIBÈRE

Article 1er

L'acquisition, auprès de Monsieur et Madame Pannier Gabriel, d'une bande de terrain d'environ 5 m<sup>2</sup> au droit d'un garage situé 9B rue de la Tuilerie à Laval, et cadastrée section BM numéro 250 en partie, est approuvée.

Article 2

L'acquisition s'effectuera au prix de 20 euros le m<sup>2</sup>, soit pour un montant estimé à 100 €. Le montant définitif sera établi après le bornage du terrain.

L'acte de vente sera reçu par l'étude notariale Riou Tombeck et Fouilleul à Laval. Les frais de notaire et de géomètre seront à la charge de la ville de Laval.

Article 3

La bande de terrain ainsi acquise sera intégrée au domaine public communal.

Article 4

Le maire ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

Article 5

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Le maire

Signé : Florian Bercault